

La Sauvegarde de l'Anjou

Lettre d'information n° 7 - Mai 2015



EDITO

2015, une année aux couleurs du cinquantenaire

Les manifestations pour fêter le cinquantenaire de la Sauvegarde de l'Anjou sont désormais bien lancées. Cette vaste mobilisation associative mobilise de nombreux bénévoles, des volontaires en service civique et des stagiaires. Je les remercie tous du fond du cœur de cet engagement supplémentaire. Les premières animations ont commencé : une journée agréable à Grézillé le 3 mai ; la prochaine, le dimanche 31 mai, sera une balade à vélo en remontant la Maine, de la Baumette à l'île Saint-Aubin. A suivre, huit autres sorties organisées par des associations, membres de notre fédération.

Notre grande journée festive du 31 octobre aux Greniers Saint-Jean à Angers sera l'occasion de tous nous rencontrer lors d'un village associatif et de nous préparer aux enjeux de la conférence internationale Climat de Paris en décembre 2015. Le débat "Demain la douceur angevine? Impacts du changement climatique" sera lancé par Gilles Bœuf, Président du Muséum National d'Histoire Naturelle. Il sera ponctué par des éclairages de spécialistes locaux et d'échanges avec le public, puis sera conclu par Denez l'Hostis, Président de FNE.

Le cinquantenaire, ce sera aussi l'ouvrage anniversaire, déjà proposé à la souscription, et l'exposition de photographies la première semaine de novembre. Nous vous en reparlerons plus précisément.

Je souhaite insister particulièrement sur ce chantier du cinquantenaire visant à montrer comment le monde associatif intervient dans les choix d'aménagements des pouvoirs publics, participant ainsi au débat démocratique.

N'hésitez pas pour faire connaître largement toutes ces festivités associatives et au plaisir de nous y retrouver nombreux.

Yves Lepage
Président de La Sauvegarde de l'Anjou

Cinquantenaire

" Pour l'environnement et le patrimoine, 50 ans d'action "

La souscription du livre des 50 ans est ouverte depuis le 4 mai. Une bonne idée de cadeau à se faire ou à faire à nos proches et nos amis.

Un ouvrage pour savourer les fruits de l'engagement associatif

Pour garder la mémoire des 50 ans d'actions de la Sauvegarde de l'Anjou, nous avons opté pour la réalisation d'un « beau livre » sur l'Anjou. Il retrace l'histoire de la Sauvegarde à travers différents thèmes sur lesquels notre association s'est engagée, comme l'eau, l'urbanisation, le patrimoine, l'agriculture, la biodiversité, l'industrialisation, pour ne citer que quelques chapitres.

Il est très illustré et il donne la parole à celles et ceux qui se sont engagés pour faire de notre département ce qu'il est aujourd'hui : beau, agréable à vivre, harmonieux, riche d'histoire et de monuments. Cet ouvrage s'adresse à un public large.

Toute personne qui se sent concernée par l'engagement associatif aura le loisir de découvrir 50 ans d'actions, de mémoire de militants. Nous avons en effet une histoire, longue et riche d'expérience. Elle mérite d'être racontée. Mais elle nous engage aussi à continuer, dans le sens d'un développement durable. Quel environnement voulons nous transmettre à nos enfants et petits enfants ?

La souscription

Afin de financer une partie de l'ouvrage, la Sauvegarde de l'Anjou a mis en place une souscription depuis le 4 mai dernier. Les intéressés ont jusqu'au 30 octobre pour y prétendre, date de la sortie de l'ouvrage. Cette souscription est au prix de 22 € et est disponible au siège de la Sauvegarde de l'Anjou et sur son site internet :

www.sauvegarde-anjou.org

Après cette date, le livre sera au prix de 25 €. Il sera mis en vente en librairie et au siège de la Sauvegarde de l'Anjou. ●

Nous comptons sur vous pour le faire savoir auprès de votre entourage.

L'intérêt des contrats service civique

Pour préparer son cinquantenaire, la Sauvegarde de l'Anjou qui ne dispose d'aucun salarié, même à temps très partiel, a cru bon de faire appel à des jeunes pris en contrat service civique. Bien lui en a pris !

Claire Manceau, la première à avoir effectué, de juin 2014 à février 2015, un tel contrat revient sur son expérience. « *C'est une passerelle vraiment intéressante, entre le monde des études et la réalité professionnelle. On quitte notre statut et notre bulle d'étudiant, explique-t-elle, pour nous confronter aux demandes de l'association pour conduire son projet* ». L'une des missions dévolue à Claire était d'accentuer le lien avec les associations membres de la Sauvegarde pour préparer l'année du cinquantenaire. « *J'ai rencontré plein de personnes passionnées qui portaient des valeurs d'altruisme, avaient des convictions profondes et envie de faire bouger les choses. C'est réconfortant de découvrir de telles personnalités. Avec certaines, j'ai même développé des liens d'amitié. J'y ai trouvé mon compte, tant sur le plan des compétences acquises que personnel* ».

Contacts, relances, rencontres, réalisation de planning, animation de réunions, pratique de logiciels ad hoc, Claire a appris, beaucoup, avec passion et gourmandise, estimant parfois que le local de la Sauvegarde mériterait plus de passages et de vie. La solitude, en particulier les mois d'été, lui ont pesé. Heureusement, quelques uns des administrateurs ont bien aidé son insertion en l'accompagnant dans ses rencontres avec les responsables d'associations et la proximité physique- son siège est situé

un peu plus haut dans la même rue Lionnaise -de la Sauvegarde avec France nature Environnement Pays de Loire, a permis à Claire d'y trouver de la compagnie et de la jeunesse ! Plus tard Clémence, une stagiaire en communication, est venue occuper, elle aussi, le bureau. Une complicité est née. Elles ont initié le café servi désormais chaque matin- qu'on se le dise- et tenté de comprendre la « nébuleuse » de la Sauvegarde impliquée dans tant de demandes, structures, commissions et réunions qu'il faut parfois un peu de temps pour se retrouver dans cette structure complexe.

Claire a terminé son contrat. Si elle est partie vers d'autres horizons, les questions d'environnement et d'urbanisme continuent à l'intéresser, elle pense même investir un peu de son temps libre à la Sauvegarde. « *J'espère que de cette année du cinquantenaire émergera un lien fédéral entre les associations. En fait, elles se connaissent peu entre elles, regrette Claire, alors qu'elles ont beaucoup à partager* ». La dynamique est lancée. Pour preuve le calendrier des animations locales prévues et s'échelonnant jusqu'à fin septembre, résultat du travail accompli. ●

Merci à Claire pour sa générosité !

Pêche

Oudon et Celia

Celia, ancienne fromagerie de Craon, en Mayenne, fait partie du groupe Lactalis depuis 2007.

Célia a provoqué une pollution à l'ammoniac de la rivière de l'Oudon en mai 2012, qui s'est répandue jusqu'à Segré.

FNE Pays de la Loire, la Sauvegarde de l'Anjou et Mayenne Nature Environnement se sont constituées parties civiles à l'encontre de Celia devant le tribunal correctionnel de Laval, puis devant la cour d'appel d'Angers. La cour d'appel a confirmé le jugement de première instance, reconnaissant la qualité de victime des associations et leur accordant des dommages et intérêts.

Célia a formé un pourvoi en cassation, contestant notamment la réparation du préjudice écologique accordée aux syndicats de bassin. Parallèlement, Célia avait été condamnée pour délit de pollution des eaux et pour 2 contraventions de non respect des prescriptions des installations classées pour la protection de l'environnement auxquelles elle est soumise. Elle n'a pas fait appel de sa condamnation pénale. ●



Les SCoT se "grenellent"

Mettre en œuvre un développement plus durable, en conformité avec les lois Grenelle : c'est ce qui motive la révision de 4 des 7 Schémas de Cohérence territoriale (SCoT) de Maine et Loire.

La loi portant engagement national pour l'environnement, de juillet 2010, a donné de nouvelles perspectives aux documents d'urbanisme. Dorénavant, les SCoT doivent viser des objectifs environnementaux et de développement durable et inclure notamment : l'instauration de règles visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, la lutte contre l'étalement urbain en fixant des objectifs chiffrés.

Il faut donc réviser les SCoT du département pour prendre en compte ces objectifs, avant le 1er janvier 2017. Dans le cas contraire, ces documents deviendront illégaux.

Le SCoT du Grand Saumurois est en cours de révision. Un premier document arrêté par le Conseil Syndical mais très contesté, a été abandonné. Les élus ont totalement repris la révision.

Les SCoT du Pays Segréen, du Pays des Vallées d'Anjou et de l'agglomération de Cholet sont en cours de révision.

Le SCoT du Pôle Métropolitain Loire Angers approuvé en novembre 2011 a déjà anticipé plusieurs des dispositions prévues par la loi. Il est en révision pour être rendu pleinement conforme.

Le Syndicat du Pays des Mauges affirme que son SCoT approuvé en 2013 est compatible avec les lois Grenelle.

Le SCoT du Pays Loire Layon Lys Aubance est en phase d'approbation. L'enquête publique est achevée depuis novembre 2014. Il doit donc respecter les obligations législatives. ●

Agriculture

Recours sur autorisation élevage avicole à la Chapelle Hullin, Canton de Pouancé

L'association Candéen Patrimoine Environnement a déposé un recours au Tribunal Administratif de Nantes sur l'arrêté, délivré le 27 février 2014 à Monsieur Tristan Poincloux, par le Préfet de Maine et Loire.

Cet arrêté autorise l'exploitation d'un important élevage avicole de 151.000 animaux-équivalents, source potentielle de nuisances diverses pour l'environnement (odeurs, bruit...), mais surtout générateur d'un important risque d'incendie pour la forêt d'Ombrée, située à proximité immédiate.

Les poulaillers sont des installations régulièrement chauffées et particulièrement sujettes au risque d'incendie. De très nombreux incidents ont été recensés, ces dernières années, impliquant l'incendie d'installations avicoles, et entraînant même mort d'homme. L'association conteste le contenu de l'étude de dangers, inadapté à la gravité du risque d'incendie que suscite l'extrême proximité des poulaillers avec la forêt d'Ombrée. Ce risque est potentiellement générateur de conséquences catastrophiques, tant pour la sécurité publique, que pour l'intégrité de la forêt d'Ombrée. ●

La Sauvegarde de l'Anjou est désormais sur les réseaux sociaux !
Twitter : FNE49
Facebook : La Sauvegarde de l'Anjou
Rejoignez-nous !

■ Se déplacer dans l'agglomération d'Angers

La Sauvegarde de l'Anjou a fourni aux élus de l'agglomération, des pistes de réflexion pour améliorer le projet de 2ème ligne de tramway. L'essentiel de ces éléments a été repris par le Conseil de Développement de la Région d'Angers, pour rédiger son avis.

Le petit groupe, constitué pour l'occasion, a également travaillé sur l'ensemble des déplacements dans l'agglomération. Il a dégagé des points de vigilance pour nos représentants aux réunions des personnes associées à l'élaboration du PLU intercommunal. Parmi les sujets évoqués : l'inter-modalité (liaisons tram - train - gare routière - bus - vélos - piétons), l'intégration du tram dans la Ville, le plan de circulation, la place de la voiture, l'incidence des projets urbains et routiers, l'opposition à une rocade sud, la desserte de l'hyper centre, les livraisons des commerces, les liaisons avec les polarités...

Déception : pour l'instant, la "concertation" n'est qu'une présentation rapide et touffue d'éléments techniques.

Grézillé, animation très réussie



D'autres photos de la journée sont sur la page Facebook de La Sauvegarde de l'Anjou.

Pour en savoir plus : www.moulin-gaste.com ;
www.pimpean.com

Dans le cadre du cinquantenaire de la Sauvegarde, l'Association pour la Protection et la Découverte du Patrimoine Rural de Grézillé (www.grezilleenvironnementnature.wordpress.com) organisait, le 3 mai, la première des animations locales. Journée riche et sympathique pour la soixantaine de participants qui ont profité : des explications de Gérard Dubaux sur le fonctionnement de son moulin à vent, celui de Gasté (inscrit monument historique) et d'une visite commentée par sa propriétaire du château de Pimpéan – les peintures de la chapelle ont beaucoup séduit. L'exposition « Grézillé mémoire » a, elle, ému les habitants du village. Quant à la randonnée en forêt du matin, elle a rassemblé une petite trentaine de promeneurs, heureux de se réchauffer ensemble en marchant et de montrer l'intérêt des chemins ruraux pour profiter de ces paysages. Seul absent de la journée, le soleil. Heureusement, il était dans le cœur et les échanges. Bravo et merci aux organisateurs, en particulier Odile Séchet et Daniel Cazaubon.

A venir ...

Le cinquantenaire de l'Anjou c'est, en partie, neuf animations locales à venir. Voici les quatre prochaines dates (pour plus d'informations rendez-vous sur le site internet www.sauvegarde-anjou.org) :

31 mai - Sortie vélo et animations autour de la ferme de l'Île Saint-Aubin

05 juin - Sortie vélo à la découverte du Rôle des genêts

07 juin - Parcours pédestre à la découverte du coteau saumurois

13 juin - La Loire en image et en mot avec l'exposition "Rivière d'Images et fleuve de Mots" de SOS Loire Vivante

Un nouveau Conseil d'Administration (CA)

Un départ : Paul Gaubert n'a pas souhaité demander le renouvellement de son mandat, pour raison familiale. L'ensemble des membres du CA remercie Paul pour tout le temps et le dévouement consacrés à notre cause associative. Paul a apporté à la Sauvegarde de l'Anjou, pendant de nombreuses années, des compétences techniques pointues, qui ont permis d'asseoir des prises de positions et des avis très pertinents notamment dans le domaine de l'environnement.

Une arrivée : Charles Gaignard du CAC de Montreuil-Bellay

Président : Yves Lepage **Vice-présidentes** : Florence Denier-Pasquier et Régine Bruny

Secrétaire : Gilles Mabon **Trésorier** : Philippe Pouplard / **Trésorière adjointe** : Florence Belly

Sophie Joinville, Charles Gaignard, Alain Lasserre